

Bâtiments Communaux - Entretien des installations téléphoniques - Lancement de l'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le contrat d'entretien des installations téléphoniques arrivant à échéance, il est nécessaire de lancer une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert en vue de la conclusion d'un marché à bons de commandes.

Ce marché annuel est reconductible par tacite reconduction pour une période de 3 ans. Son montant annuel est compris entre 250 000 F et 500 000 F.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire, après appel d'offres, à signer le marché à intervenir ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget des années concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.